

BULLETIN MUNICIPAL

ROUFFIGNAC-SAINT CERNIN DE REILHAC



Janvier 2022

Calendrier 2022 des manifestations à l'intérieur

Bonne Année



rouffignac-perigordnoir.fr



Chères Rouffignacoises, Chers Rouffignacois, chers amis,
La magie du Père Noël ! Pour les enfants, les parents et les élus, cette magie, nous l'avons vécue le dimanche 19 décembre. Je me suis pris au jeu ! Merci aux parents qui ont donné leur accord : nous avons une bien belle page de couverture ! L'année 2021 s'achève. Cette année, fut riche en évènements et des projets importants ont été ciblés par l'équipe municipale.

Dans la transparence, le dialogue et la concertation, les commissions ont travaillé et proposé au conseil municipal, lors des 11 séances de cette année, des délibérations toutes prises à l'unanimité. De nouveaux élus ont rejoint l'équipe. Ils ont adhéré, immédiatement, au fonctionnement de l'équipe municipale mise en action en mai

2020. Ils partagent, comme l'ensemble des élus qui m'entourent, la même volonté de servir nos concitoyens, en unissant nos choix afin que notre commune poursuive son essor et son attractivité.

Certes la crise sanitaire est toujours préoccupante, mais pour réussir nos engagements, malgré les contraintes, notre détermination reste intacte et forte pour réussir 2022.

Dans ce bulletin, revisitons ensemble l'année qui s'achève.

Saluons le dynamisme toujours croissant de l'urbanisme : 62 permis de construire ont été accordés, dont 41 pour construction de maisons individuelles, 46 déclarations préalables (garages, extensions de maisons, rénovations énergétiques, dossiers photovoltaïques, piscines etc.) et 107 certificats d'urbanisme, dont une majorité concerne les projets et concrétisations de transactions immobilières. Notre population continue sa régulière progression : 1663 habitants (chiffre actualisé en décembre 2021). Rouffignac intéresse, attire et invite de nouveaux arrivants. Nous sommes heureux, fiers de ces constats et déterminés à accompagner les porteurs de projets privés, et/ou professionnels.

Le dossier Ages&Vie est sur sa dernière ligne droite. Le recrutement des 6 auxiliaires de vie est lancé et les candidatures des colocataires s'instruisent. Nous nous sommes investis dans l'accompagnement de cette magnifique réalisation : La voirie, les réseaux, l'éclairage public et le point d'apport volontaire de déchets ont été réalisés ces derniers mois.

Deux médecins généralistes, présentés par chaque société de recrutement, ont donné leur accord pour venir s'installer au sein de notre maison de santé. Nous sommes satisfaits de constater que le choix de conventionner avec des professionnels du recrutement était porteur d'espoir.

En matière de voirie (création, rénovation) un article présente les importants travaux réalisés et en cours. En 2022, nous ciblerons sans relâche, ce chantier « sans fin ». L'entretien des bâtiments communaux visera l'objectif prioritaire de la rénovation énergétique. L'évolution de l'éclairage public devra répondre à cet enjeu. L'implantation des points d'apport volontaire se poursuit. Dans ce dossier, nous avons unanimement fait le choix d'installer un maximum de dispositifs semi enterrés (visuellement plus convenables et plus facile d'accès). Cela aura un coût important mais notre but est de voir disparaître les incivilités, retrouver une propreté publique, encourager le tri et de ce fait, réduire très fortement les déchets résiduels.

Le dossier rénovation de l'Eglise St Saturnin va entrer dans sa phase active. Le groupe de travail, de réflexion et de proposition a été constitué. Nous poursuivrons en 2022 la collecte de dons via La Fondation du Patrimoine.

Vers nos aînés, nous avons renouvelé l'opération « colis-cadeau de Noël », nous en avons fait de même pour les enfants de l'école (spectacle et cadeaux friandises).

Nous avons pu organiser la cérémonie du 11 novembre dans des conditions retrouvées. Merci à Mme Dubois, députée et Mme Gauthier, conseillère départementale pour leur présence, merci à notre centre de secours pour sa forte mobilisation (15 présents sur un effectif de 24) et merci aux porte-drapeaux.

Enfin, le 23 novembre, nous prenions une délibération, à l'unanimité, pour présenter notre candidature à la labellisation « Station Verte ». Notre dossier a été accepté, un comité de pilotage s'est constitué. Nous expliquerons, en avril, les attendus de cette labellisation. Un chantier important s'ouvre dans cette aventure. Nous rejoignons les 491 communes de France déjà labellisées et organisées, proposant un tourisme-nature de qualité et respectueux de l'environnement.

Cette année encore, je veux, au nom de tous les Rouffignacois, saluer et remercier publiquement tous les agents communaux pour leur dévouement et leur disponibilité.

Habituellement nous vivons le 4^{ème} samedi de janvier les rencontres pour les vœux municipaux. Au moment où nous clôturerons cette édition, nous ne pouvons pas prévoir l'évolution des décisions officielles. Néanmoins, si les rencontres des vœux ne peuvent pas « physiquement » s'organiser, je vous donne rendez-vous sur la page Facebook de la commune, le samedi 22 janvier 2022 à 11h00.

Chères Rouffignacoises, chers Rouffignacois, avec Laurent Deltreuil, Maire délégué de St Cernin de Reilhac, et l'ensemble des élus, nous vous présentons nos vœux les plus chers et les plus sincères pour cette nouvelle année.

Raymond MARTY

Maire

SOMMAIRE

03 L'implantation des Points d'Apport Volontaire se poursuit... / La rénovation des éclairages des bâtiments communaux est engagée **04** Voirie : On fait le point / Brèves **05** Ages&Vie, ouverture printemps 2022 / Bienvenue à Lucie Cailleux, psychomotricienne ! **06** Octobre rose / Médecins généralistes : Où en sommes nous ? / Colis de Noël des aînés / Spectacle et goûter de Noël des enfants **07** Les carnets rouffignacois / La Chronique de l'opposition

Directeur de la publication et de la rédaction : Raymond Marty
Conception : Agence Sokomm www.sokomm.fr
Impression : ID Graphic - idgraphic@orange.fr
Supervision : Commission communale Communication
Mairie de Rouffignac-St Cernin de Reilhac : rouffignac-perigordnoir.fr
Droits photos : Tous droits réservés-mairie de Rouffignac Saint Cernin - 2021



Mairie de Rouffignac Saint Cernin

Mairie : 05 53 05 46 46
mairie@rouffignac-perigordnoir.fr

L'implantation des Points d'Apport Volontaire se poursuit...

Les démarches se poursuivent auprès de différents propriétaires pour acquérir des parcelles (bornages et actes notariés) afin d'y implanter les nouveaux emplacements. C'est notamment le cas route de l'Offrerie, route de Saint-Cernin, route de Giversac, route de La Mouchardie et route d'Aquitaine (Carrefour RD45/RD6) où des travaux de déboisement vont être réalisés préalablement.

Un point supplémentaire va également être implanté en bordure de la nouvelle voie qui desservira la résidence Ages&Vie.

Est-ce normal de retrouver des ordures ménagères et autres déchets aux pieds des points de tri ?

Nous sommes tous unanimes pour dénoncer les incivilités récurrentes constatées aux abords des points de collecte de tri sélectif sur le territoire de la commune.

Alors que la déchèterie de Rouffignac est ouverte au public cinq jours sur sept, les déchets qui devraient y être déposés

sont laissés à côté des bacs à ordures ménagères. Cela crée des tas de débris en désordre et disgracieux à la vue des citoyens. De plus, dans ces mêmes conteneurs on retrouve trop de déchets qui devraient être déposés en déchèterie et des emballages ménagers destinés aux sacs jaunes.

Il est rappelé que les dépôts sauvages ou de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet, sans respect des consignes de tri ni des lieux dédiés, sont dans l'esprit, intolérables et dans les faits, illégaux.

Ces agissements exposent leurs auteurs à une contravention de 5e classe, telle que prévue à l'article R 635-8 du Code pénal, jusqu'à 1500€ d'amende et confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets.

Ces incivilités ont pour conséquences de nuire à la propreté publique et de rendre désagréables les lieux pour les personnes qui trient correctement. Pendant la période d'hiver du 1^{er} septembre au 30 juin, la déchèterie est ouverte le lundi

et du mercredi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h45. Le badge est désormais nécessaire pour y accéder. Si vous ne l'avez pas encore, nous vous invitons à vous rapprocher du service des usagers du SMD3 en téléphonant au 09 71 00 84 24 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 ou en vous enregistrant sur le site internet du SMD3 : <https://smd3.fr/formulaire-enregistrement-service-gestion-dechet-dordogne/> Le respect de l'environnement et la propreté de la commune sont l'affaire de tous : l'incivisme de quelques-uns pénalise la grande majorité des citoyens qui agissent dans le bon sens. Nous appelons donc à un retour aux bonnes pratiques des citoyens.

INCIVILITÉS
STOP

La rénovation des éclairages des bâtiments communaux est engagée



Comme celle des ménages, la facture d'électricité des bâtiments communaux suit l'augmentation du coût de l'énergie constatée depuis plusieurs années déjà. Tout montre que le coût de l'adaptation sera largement inférieur au coût de l'inaction. Raison de plus pour agir dès maintenant en fonction des spécificités de nos bâtiments.

C'est ainsi qu'après avoir adhéré à un groupement de commandes d'achat de fourniture d'électricité porté par le SDE 24, la commune poursuit sa démarche de réduction et a engagé un important chantier de rénovation des éclairages des bâtiments grands consommateurs d'énergie en procédant à la modernisation des vieux équipements d'éclairage par des technologies plus performantes.

Concomitamment aux travaux de rénovation du hall et de la

cage d'escalier de la mairie, des luminaires à LED et détecteurs de présence ont été posés par les services techniques municipaux en étendant ces travaux à la salle du conseil et au service urbanisme de la CCVH situé au 2^{ème} étage.

Cette action simple de mise en œuvre permet de se convaincre de l'intérêt de la démarche qui sera poursuivie sur les autres bâtiments et libère des ressources financières pouvant être mobilisées pour de nouveaux investissements.



Voirie : On fait le point



L'année 2021 a vu un important programme en entreprise se réaliser, à savoir :

- **Rue des Anciens Combattants** : la réfection totale de celle-ci dans le centre bourg.

- **Route de la Préhistoire** : buse d'un fossé puis la création de trottoirs afin d'accéder au centre bourg en toute sécurité. Aménagement d'une voie piétonne et création d'un parking devant la maison « Marie Queyroi ». De plus, le déplacement de l'entrée du bourg vers Boujou nous a permis l'installation d'un radar pédagogique afin d'alerter les conducteurs sur leur vitesse parfois excessive sur cette portion de route, qui, rappelons-le, est limitée à 50 km/h. Pour cette route il reste à finaliser le marquage au sol pour la création d'un passage piéton au niveau des nouveaux conteneurs.

- **Route de L'Herm** : remise en état partielle et pose de bordures dans certains virages afin de stabiliser la voie et réfection totale dans le hameau de Prisse.

- **Route des Mammouths** : suppression de potelés bois et création de trottoirs bordurés et enherbés afin de faciliter l'entretien de ceux-ci par les services techniques.

- **Rue Jean Rudelle** : réfection totale de celle-ci, dont le démarrage des travaux a été retardé suite aux difficultés à obtenir certains matériaux.

- **Plateaux de Graulet** : suite à l'implantation de la résidence Ages&Vie, la commune a pris en charge la création totale d'une voie d'accès communiquant avec le lotissement de Graulet. Ces très importants travaux (tout à l'égout, électricité, éclairage public etc.) nous ont aussi permis de viabiliser les terrains restant afin de pouvoir envisager sereinement leur utilisation future.

- Au niveau des maisons Ages & Vie deux passages piétons se-

ront matérialisés afin d'assurer la sécurité pour la traversée de la route de la Préhistoire.

En parallèle, les services techniques ont procédé tout au long de l'année à la remise en état totale ou partielle de 7,7 km de voie communale en bicouche et environ 10 km de chemin blanc. L'année 2021 a été une année très importante en matière d'investissements routiers en tous genres. A ces travaux de réfection et création viennent s'ajouter ceux en régie, tontes, diverses résolutions de problèmes d'évacuation des eaux de pluie, de signalisation, de sécurisation etc. A noter enfin, la réfection de la micro signalétique, sa mise à jour et son installation prochaine.

Pour l'année 2022 la municipalité fera tout son possible et l'effort nécessaire se poursuivra afin de maintenir sur la commune un réseau routier en bon état. Le nouveau programme voirie sera établi durant le premier trimestre de l'année.



Brèves

Le nouveau Médiateur de justice, Alain Celerier, tient une permanence au 1^{er} étage de la mairie chaque 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 13h. Tél. : 06 15 59 44 55 ; alain.celerier@conciliateurdejustice.fr

Protection de la ressource en eau : Forage ancien, au lieu-dit « La Faille »

Si les premières investigations entre le 16 et 18 juin apparaissaient encourageantes, les essais de pompage effectués les 25 et 26 octobre 2021 n'ont pas permis de répondre aux attentes. En effet, l'essai de pompage réalisé en octobre 2021 a démontré les mauvaises caractéristiques hydrauliques de l'ouvrage et du réservoir. « Il apparaît alors que l'ouvrage, destiné à devenir si possible un ouvrage AEP de secours, n'est pas en mesure de répondre aux besoins formulés par la mairie de Rouffignac-Saint-Cernin-de Reilhac. L'essai de pompage montre que le débit instantané est très inférieur aux objectifs souhaités : volume journalier de 300 m³ ». (Conclusion du rapport d'Hydro Invest en date du 21 novembre 2021).

Au jardin et autour de la maison :

Dès le printemps, surveiller les nids de frelons. Les frais engagés sont entièrement pris en charge, une moitié par la commune et l'autre moitié par la communauté de communes.

De même pour éradiquer tout lieu possible de nidification des moustiques tigres, consulter :

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-comment-lutter-contre-le-moustique-tigre

Dernière minute : Gel du 4 au 8 avril 2021 - Calamités agricoles

Pour savoir si vous êtes concernés, se référer au lien suivant :

www.dordogne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Foret-et-developpement-des-territoires/Agriculture/Calamites-agricoles/GEL-du-4-au-8-avril-2021



Le principe fondamental du dispositif de domiciles partagés Ages&Vie est l'ouverture sur l'extérieur et le maintien d'un cadre de vie le plus normal possible : dans un espace à taille humaine, apaisant, sécurisant et intergénérationnel, des personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer seules, bénéficieront de la présence 24h/24 d'une équipe d'auxiliaires de vie qui assurera un accompagnement selon les besoins : aide au lever, au coucher, à la toilette, ménage, linge, animation, et repas faits maison (Informations au [0801 07 08 09](tel:0801070809)). Six emplois pérennes et non délocalisables d'auxiliaires de vie vont être créés.

Les avantages pour la personne âgée en perte d'autonomie :

- Être accompagnée pour tout ce qu'elle ne peut plus faire seule,
- Sécurité grâce à la présence 24h/24 d'auxiliaires de vie,
- Possibilité de rester dans sa commune, dans son « chez soi »,
- Continuer à choisir comment mener sa vie : ses soignants, son heure de lever, de coucher, ce que l'on veut manger, pouvoir disposer de la clé de son logement, recevoir qui l'on souhaite quand on le souhaite...

Il y a également de nombreux avantages pour les auxiliaires de vie :

- Un seul lieu de travail,
- Des logements de fonction pour la/le responsable et son adjoint(e),
- Uniquement des contrats à durée indéterminée et à temps plein,
- Un niveau de salaire plus élevé que la moyenne ;
- Possibilités de formations,
- Tenir un rôle important dans l'organisation des colocations (responsabilités et autonomie).

Une information collective de recrutement, en partenariat avec le Pôle Emploi de Terrasson-Lavilledieu aura lieu le **12/01/2021** à la Mairie. Vous pouvez déposer votre CV à l'adresse : recrutement@agesetvie.com.

Les portes ouvertes de la colocation se dérouleront le 02/02/2021 sur rendez-vous. Pour réserver un créneau, contactez le [03.81.25.08.23](tel:0381250823) ou envoyez un mail à : contact@agesetvie.com.

Une réunion publique s'est tenue le **09/12/2021**, en présence notamment de personnes âgées intéressées par le concept et/ou leur famille, ainsi que de candidats pour les postes d'auxiliaires de vie.



Bienvenue à Lucie Cailleux, psychomotricienne !



Professionnel de santé, diplômée d'état, elle propose des bilans psychomoteurs à tous les âges de la vie : nourrisson, enfant, ado, sénior. Elle guide les parents dans leur fonction parentale (régulation des émotions, éducation bienveillante), stimule l'éveil et le développement psychomoteur des bébés, intervient dans la rééducation des troubles des apprentissages (rééducation de l'écriture, dyspraxies, maladresse, motricité fine, raisonnement logico-mathématique),

remobilise les personnes âgées dans leurs fonctions cognitives et motrices, et, par la médiation de thérapies corporelles /relaxation, traite les troubles envahissants du développement, l'hyperactivité, les inhibitions, tics, comportement oppositionnel et l'anxiété.

Lucie Cailleux a rejoint la Maison de Santé récemment et élargit ainsi l'offre de santé sur la commune. Vous pouvez la joindre au [06 72 70 43 59](tel:0672704359) / psychomotricite.cailleuxlucie@gmail.com

Octobre Rose



Comme tous les ans, une journée est consacrée à l'association Ruban rose qui aide à la prévention du cancer du sein. Cette année, elle s'est déroulée lors de la traditionnelle Fête de la citrouille organisée par le Comité des fêtes avec la présence de Miss Périgord qui a participé à la remise des lots offerts par les commerçants et producteurs lo-

caux lors du tirage de la tombola. L'association Gymnastique volontaire a donné le coup d'envoi de cette journée avec une marche d'une dizaine de km. La somme de 543,50€ a été remise à l'association Ruban rose. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation de cette journée.

Médecins généralistes : Où en sommes nous ?



Depuis le bulletin municipal d'octobre, deux praticiens, médecins généralistes, ont été accueillis sur la commune.

L'un accompagné par la société Médinopia le 5 novembre a visité la commune et a rencontré les professionnels de la maison de santé. L'autre, présenté par la société Moving People, a fait de même entre le 6 et le 9 décembre.

Ces deux médecins généralistes ont très rapidement confirmé leur accord de venir exercer

dans notre commune. Désormais leur installation à Rouffignac ne dépend plus que des démarches administratives indispensables pour chacun. En ce début d'année, nous espérons pouvoir informer bien vite l'ensemble de nos concitoyens de leur arrivée effective parmi nous.

Colis de Noël des aînés



Après les colis-cadeaux pour nos aînés distribués l'an dernier, nous espérons pouvoir nous retrouver pour un moment de convivialité tous ensemble autour d'un bon repas. La crise sanitaire en a décidé autrement. C'est tout naturellement que

l'ensemble de l'équipe municipale s'est mobilisée pour renouveler l'opération en l'honneur de nos aînés de plus de 70 ans. Cette distribution, accompagnée de paroles de soutien et de réconfort, a eu un air de fête.

Spectacle et goûter de Noël des enfants



Malgré la situation sanitaire, la municipalité a pu offrir aux enfants de l'école un spectacle pour les fêtes de fin d'année le mardi 14 décembre à la salle des fêtes. Lors de deux repré-

sentations, afin de respecter les précautions sanitaires, la troupe Paris-Londres est venue présenter son conte de Noël « Rose neige et l'enfant bleu » aux enfants. La troupe a offert le livre et le CD à l'école.

Le goûter de Noël, même s'il n'avait pas sa forme traditionnelle, a tout de même pu avoir lieu. Elus et membres du personnel municipal ont distribué une botte garnie lors de la récréation du vendredi 17 décembre

dernier.

Un petit pain au lait de la maison Blondy, un cupcake framboise-pistache confectionné par notre cuisinier, la traditionnelle clémentine (Les sœurs Gourmandes) ainsi qu'un œuf surprise composaient cette botte gourmande.

Nous espérons avoir pu apporter un peu de l'esprit de Noël dans le cœur des enfants pour ces fêtes encore bizarres.

NAISSANCES

31 Octobre 2021 BOURDEILH Julia, Route de Font Mendosse

09 Novembre 2021 GIACOBBI Emmanuel, Maurice, Louis, Traverse de Boujou

23 Novembre 2021 FERREIRA DE CARVALHO Elise, Chamba, Sangmo, Route de Touvent

MARIAGES

04 Décembre 2021 MARTINEZ Laurent, Lucien et ROUVEYROUX Nathalie

DÉCÈS

26 Octobre 2021 FAURE Michel, 62 ans, Route de Cazelas

08 Novembre 2021 ROUPNEL René Jean, 94 ans, Route de Peylon

08 Novembre 2021 BONNELIE Jean-Claude Gérard, 76 ans, Route de Giverzac

18 Novembre 2021 POUMEAU Louise, Veuve VENANT, 105 ans, Route de Jacquou le Croquant

24 Novembre 2021 CAPTAL Marthe, Veuve LAFAYSSE, 94 ans, Route de Gascogne

25 Novembre 2021 HAUTEFORT Pierrette, Louise, Veuve GUILLOU, 94 ans, Place Simone VEIL

05 Décembre 2021 WEYTENS Léone, Marcelle, Marie, Epouse VIELRECOBRE, 85 ans, Impasse Abbé Breuilh

La Chronique de l'opposition

En cette nouvelle année 2022, mesdames et messieurs, chers amis, l'ensemble des élus de l'opposition au Conseil Municipal vous adresse leurs vœux les plus chaleureux, en vous souhaitant beaucoup de bonheur, de santé, de joie et de réussite, après ces deux années difficiles que nous venons de passer.

Sur le plan local, au regard des différentes réalisations menées depuis de nombreuses années, nous nous interrogeons une fois de plus quant à l'avenir de notre commune. Les importants aménagements du centre bourg suffiront-ils à restaurer l'attractivité de notre village ? À lui donner un souffle nouveau ? En effet, nous faisons le constat du manque de dynamisme du centre bourg, de la fermeture progressive des commerces et du nombre de biens non loués ou en vente et nous nous en inquiétons. Et oui, dynamiser le bourg, lui donner vie, aurait du être le souci premier pour cette année passée. L'objectif est de redonner l'envie de fréquenter le bourg, d'y vivre et d'y rester. Les actions doivent porter en priorité sur

l'équilibre commercial qui passe notamment par le maintien des commerces et des services de proximité en centre bourg, sur l'offre d'équipements adaptés, mais aussi sur l'offre culturelle et touristique. Pour ce faire nous proposons des solutions rapides et concrètes pour attirer de nouveaux commerçants :

- Il est important de soutenir les commerces : allègement des charges induites par la fiscalité locale (Contribution Foncière des Entreprises, part communale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties payée par les propriétaires des locaux commerciaux et artisanaux occupés, souvent répercutée sur le loyer des professionnels qui occupent les locaux). De plus, la commune doit-être proactive en utilisant son droit de préemption et/ou acquérir les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux en vente afin de maintenir l'activité en place ou de favoriser le développement d'autres activités artisanales et commerciales. Recours facilité aux baux de courte durée, loyers réduits pendant la phase

de démarrage par exemple.

- La mise en place d'une navette gratuite entre les hameaux et le bourg, pourrait donner de l'indépendance aux personnes sans véhicule et être une réponse rapide et efficace : par exemple le dimanche matin, jour de marché et/ou un jour dédié par semaine pour les rendez-vous (médecin, pharmacie, courses ou autre...).

- Aussi, l'habitat et le développement de l'offre de logements supplémentaires doivent être conditionnés par la création ou la reprise d'activités économiques.

Nous devons également tous ensemble les élus et la population être vigilants concernant les incivilités et le nombre de cambriolages en augmentation sur notre commune. N'hésitez pas à signaler à la mairie des véhicules ou des personnes dont le comportement vous semble suspect.

Nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2022.

L'équipe d'opposition au Conseil Municipal

La mairie de Rouffignac-St Cernin vous propose, gratuitement, pour votre activité professionnelle ou associative :

- une page sur son site internet
- des publications sur sa page Facebook
- des publications sur son groupe Facebook

Merci de nous fournir :

- Votre logo - 3 photos - 1 descriptif de votre activité - Vos coordonnées (Téléphone, adresse, Facebook, site internet, ...)

Nous ferons le relai grâce à un lien vers votre activité.

A transmettre à mairie@rouffignac-perigordnoir.fr



PROGRAMME DES FESTIVITÉS

JANVIER 2022

Journée Dentelles

Samedi 08 janvier 2022 - La Falquette
Association « Culture et Traditions occitanes »

Randonnée Pédestre

Boucle du Rond « Plazac »
Samedi 08 janvier 2022
Association « Gymnastique Volontaire »

Les Tuches 4 Mardi 11 janvier 2022 - Salle des Fêtes
Animal Mardi 25 janvier 2022 - Salle des Fêtes
Ciné Passion

Concours de belote

Vendredi 21 janvier 2022 - 20h30 - Salle des Fêtes
ASRP

Journée Dentelles

Samedi 22 janvier 2022 - La Falquette
Association « Culture et Traditions occitanes »

Vœux du Maire

Samedi 22 janvier 2022 - 11h00 - Salle des Fêtes
Si les conditions sanitaires le permettent

Accueil des nouveaux arrivants

Samedi 22 janvier 2022 - 09h30 - Salle du conseil municipal
Si les conditions sanitaires le permettent

Randonnée Pédestre

Boucle des pierres sèches « Gabillou »
Samedi 22 janvier 2022
Association « Gymnastique Volontaire »

FÉVRIER 2022

Don du Sang

Mercredi 02 février 2022 - 15h30-19h00
Amicale Pour le Don du Sang Bénévoles « Gérard Dubec »

Randonnée Pédestre

Boucle « Le Vézinat-Meyrat »
Samedi 05 février 2022
Association « Gymnastique Volontaire »

Cinéma

Mardi 08 février 2022 - Salle des Fêtes
Ciné Passion

Randonnée Pédestre

Boucle de « St Cirq »
Samedi 19 février 2022
Association « Gymnastique Volontaire »

Cinéma

Mardi 22 février 2022 - Salle des Fêtes
Ciné Passion

Remise du bulletin n°12

Samedi 26 février 2022
Mémoire et Patrimoine

MARS 2022

Carnaval Pétassou

Vendredi 04 mars 2022
Comité des Fêtes

Randonnée Pédestre

Boucle de Lespinasse-Le Moustier
Samedi 05 mars 2022
Association « Gymnastique Volontaire »

Balade Moto

Dimanche 06 mars 2022
Rouffignac Moto Club

Cinéma

Mardi 08 mars 2022 - Salle des Fêtes
Mardi 22 mars 2022 - Salle des Fêtes
Ciné Passion

Soirée Théâtrale

Samedi 12 mars 2022 - Salle des Fêtes
Culture et Traditions Occitanes

Cérémonie

Anciens Combattants
Samedi 19 mars 2022

Randonnée Pédestre

Boucle des 7 tours-Les Eyzies
Samedi 19 mars 2022
Association « Gymnastique Volontaire »

Cérémonie-Anniversaire

Jeudi 31 mars 2022